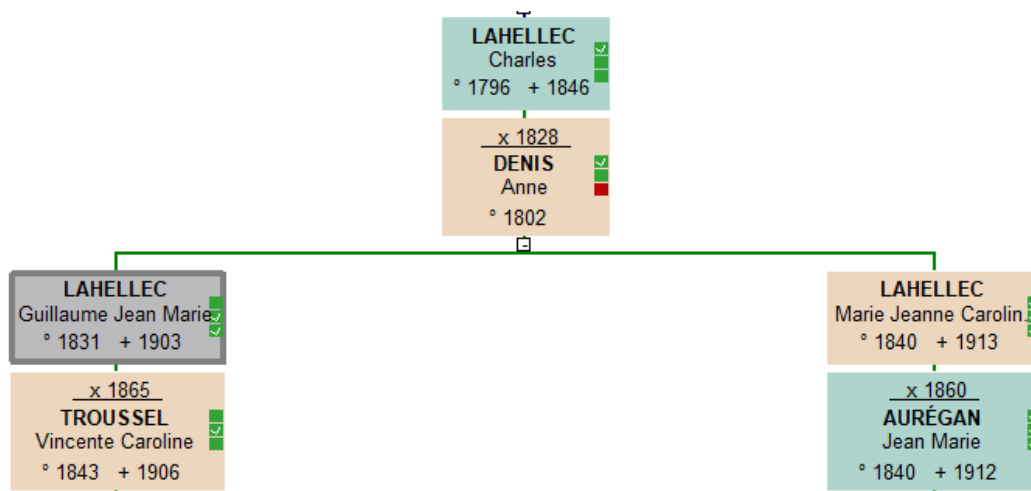


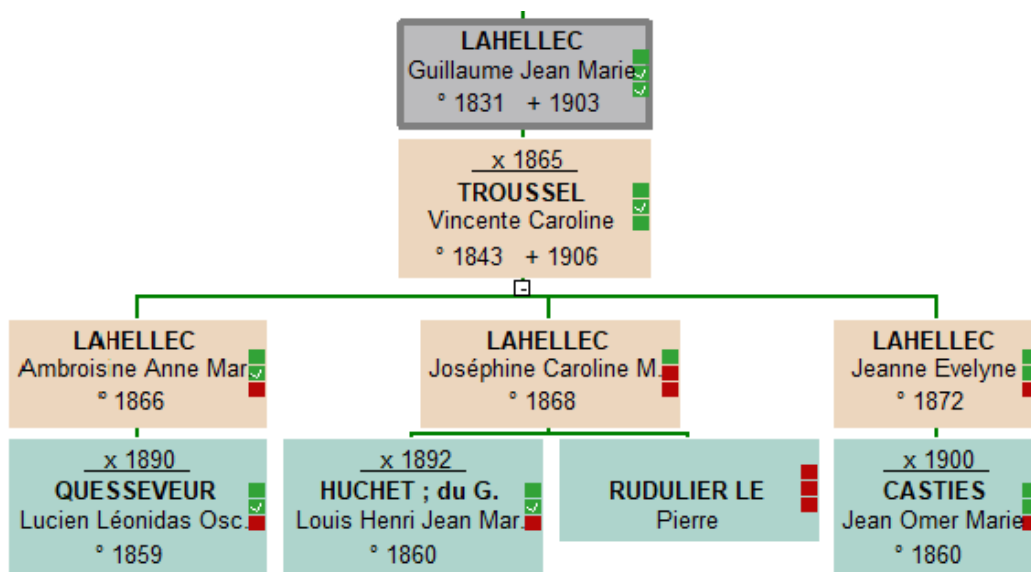
Le docteur Lahellec (1831-1903)

Guillaume-Jean Lahellec, médecin à Guerlesquin pendant plus de quarante ans à la fin du XIX^e siècle, est né à Plounérin le 13 janvier 1831, fils de Charles, cultivateur, et d'Anne Denis, *ménagère*, c'est-à-dire... femme au foyer.

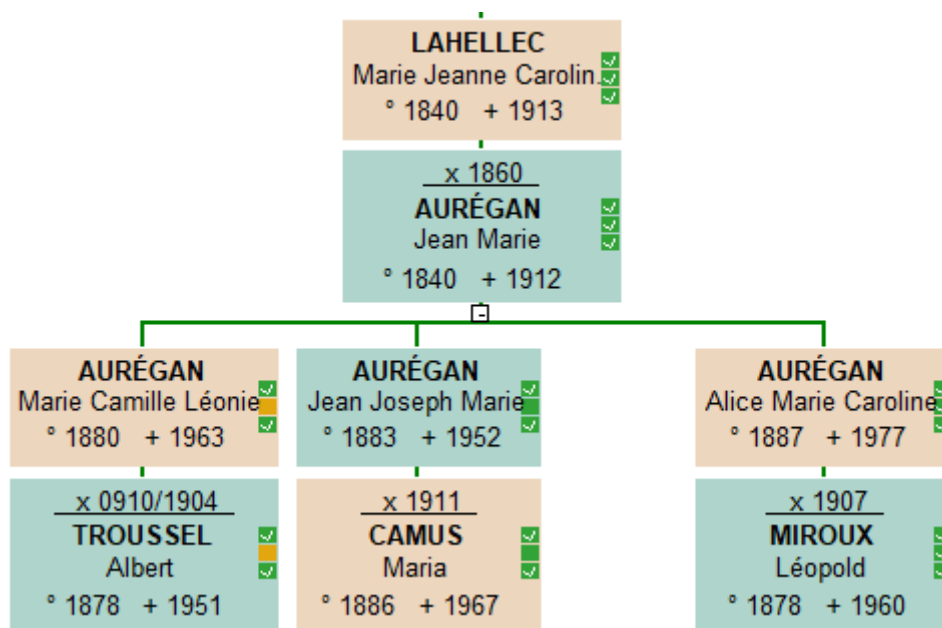
Il a eu un frère, Jean-Marie, né en décembre 1829, qui n'a vécu qu'un mois, une sœur, Marie-Françoise, née en 1834, qui a vécu douze ans, morte quatre jours après son père le 23 octobre 1846, et une autre sœur, Marie-Jeanne-Caroline, née en 1840.



Le docteur Lahellec, trente-quatre ans, épouse en juillet 1865 à Guerlesquin, Vincente-Caroline Troussel, fille de notables locaux, père huissier, grand-père et arrière grands-père paternels greffiers de justice.... Tout le gotha guerlesquinais est au mariage.



Sa sœur Marie-Jeanne-Caroline s'est mariée cinq ans plus tôt, le 11 juin 1860 à Plounérin, à Jean-Marie Aurégan, originaire de Plouaret, dont le grand-père maternel, s'appelant Aurégan également, est alors maire de Plouaret.



Sur ce dernier tableau figurent Albert Troussel, pharmacien, fils de Casimir, notaire à Pleyber-Christ, Jean-Joseph-Aurégan, médecin et Léopold Miroux, pharmacien, deux beaux-frères dont les Guerlesquinais *d'âge respectable*, s'ils ne les ont pas connus, en ont entendu parler.

Cinq ans après son mariage, le docteur Lahellec possède déjà au haut de la ville la maison (image ci-dessous), qu'il a fait récemment bâtir nous dit l'extrait ci-dessous d'une *délibération du Conseil municipal* du 29 septembre 1870 indiquant que la commune accepte de vendre au dit médecin deux terrains vagues... *de très peu de valeur* pour elle.

.....

Mr le président a donné connaissance

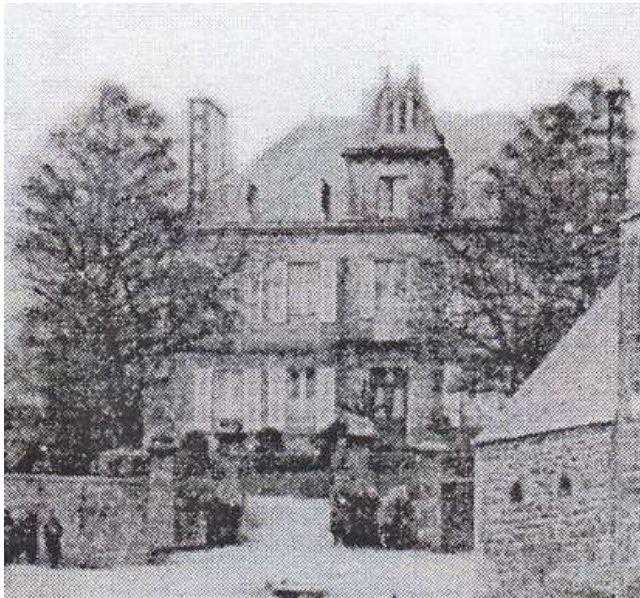
1°) de la soumission de Mr Lahellec Guillaume-Jean, médecin, de ce chef-lieu, concernant la concession de deux terrains vagues situés des deux côtés d'une pièce de terre nommée Parc Bian, portée au cadastre de cette commune section E8 n°29 et dans laquelle il a construit sa maison d'habitation longeant au midi le chemin de grande communication n°42 de Berrien à Toul an Héry et au nord le vieux chemin menant de Guerlesquin à Botsorhel.

2°) Du procès-verbal d'expertise dressé par Mr Le Bras expert nommé par Mr le Sous-Préfet de Morlaix à cet effet, duquel procès-verbal il résulte que les dits terrains contenant ensemble deux ares trente-neuf centiares ont été évalués quarante-sept francs quatre-vingt centimes que Mr Lahellec s'oblige de verser entre les mains du Receveur communal après l'approbation de l'autorité supérieure, il s'engage en outre à payer tous les autres frais résultant de la dite concession.

Le Conseil, après délibération, vu que ces terrains sont de très peu de valeur pour la commune, approuve les pièces mentionnées ci-dessus et vote la vente d'une manière définitive et à l'unanimité.

Fait et délibéré....

Le 26 décembre qui suit, le maire, Ambroise-Marie Callarec, (entre nous, le plus proche voisin du docteur Lahellec puisqu'il habite son manoir de Penanguer) signe chez le notaire l'acte de vente des terrains sollicités, le dit acte précisant curieusement que *M. Lahellec déclare bien connaître ces terrains, attendu qu'aujourd'hui ils se trouvent en presque totalité englobés dans sa propriété par suite d'un mur de clôture qu'il a fait construire.*



La maison du docteur Lahellec

En janvier 1875, le docteur Lahellec, quarante-quatre ans, devient conseiller municipal.

Neuf ans plus tard, il est candidat aux fonctions de maire. Face à lui, il y a Jean Touchard, le riche et avide maître-carrier dont nous reparlerons.

Pour cette séance particulière d'élection du 18 mai 1884 à la mairie, notre prison historique, Jean-Baptiste Tilly (1812-1890), le conseiller le plus ancien tient la présidence. Les jeux sont serrés

Il va se montrer malin le docteur Lahellec.

16 votants : *MM. Touchard Jean, Guillou Ambroise, Lahellec Guillaume, Turquet de Beauregard, Ronel François, Touche Joseph, Faven Jean, Dantec Jean-Marie, Prigent Yves, Tilly Jean-Baptiste, Beuzit Jean, Bocher Guillaume, Guilloux Guillaume, Kernec Laurent, Prigent Jean et Conan François.*

...

1^{er} tour de scrutin

...

Ont obtenu :

M. Touchard Jean.....8 voix

M. Lahellec Guillaume-Jean.....8 voix

...

Second tour de scrutin :

M. Touchard Jean.....8 voix

M. Lahellec Guillaume-Jean.....8 voix

...

3^{ème} tour de scrutin

Le 3^{ème} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....16

A déduire : Bulletins blancs ou nuls »

Ont obtenu :

M. Touchard Jean.....8 voix

M. Faven Jean.....8 voix

M. Faven Jean étant le plus âgé des candidats a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

Election de l'adjoint

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de Mr Faven Jean élu maire, à l'élection de l'adjoint.

.....

Ont obtenu :

M. Touchard Jean.....8 voix

M. Lahellec Guillaume-Jean.....8 voix

2^{ème} tour de scrutin

.....

Ont obtenu :

M. Touchard Jean.....8 voix

M. Lahellec Guillaume-Jean.....8 voix

3^{ème} tour de scrutin

Le troisième tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....16

Bulletins blancs ou nuls..... »

Ont obtenu :

M. Touchard.....8 voix

M. Beuzit Jean.....8 voix

M. Beuzit Jean étant le plus âgé a été proclamé adjoint.

Observations et réclamations

Protestation : Nous, soussignés, protestons énergiquement contre l'élection du maire, attendu qu'après le 2^e tour de scrutin M. Lahellec qui s'est trouvé avoir le même nombre de voix que M. Touchard a désisté publiquement en faveur de Mr Faven vu que ce dernier était plus âgé que Mr Touchard et se sont retirés sur la demande de M. Lahellec dans un appartement au-dessus de la Mairie afin de préparer leurs billets pour l'élection du troisième tour de scrutin en faveur de Mr Faven malgré que le Président du scrutin n'a pas suspendu la séance et nous

demandons la nullité du vote. M. Faven candidat pour maire est descendu et a distribué publiquement des billets de vote à trois conseillers municipaux.

Ont signé : MM. Guilloux Guillaume, Bocher Guillaume, Touchard Jean, Prigent Jean, Touche Joseph, Dantec Jean-Marie, Prigent Yves, Ronel François.

Le Président a déclaré M. Beuzit Jean, installé en qualité d'adjoint.

Et ont signé les membres présents

Le doyen d'âge du Conseil a déclaré ne savoir signer.

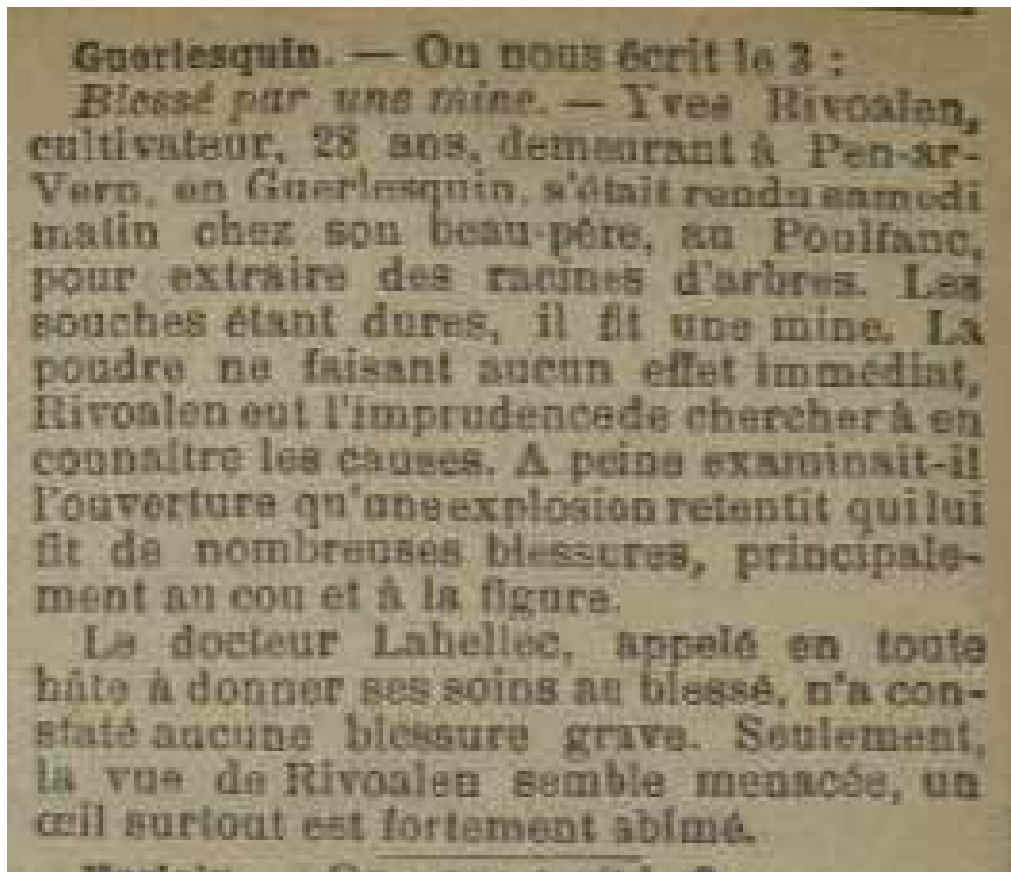
Le Maire Le Secrétaire Les membres du Conseil.

Le sieur Kernec a déclaré ne savoir signer

Puis la vie suit son cours...

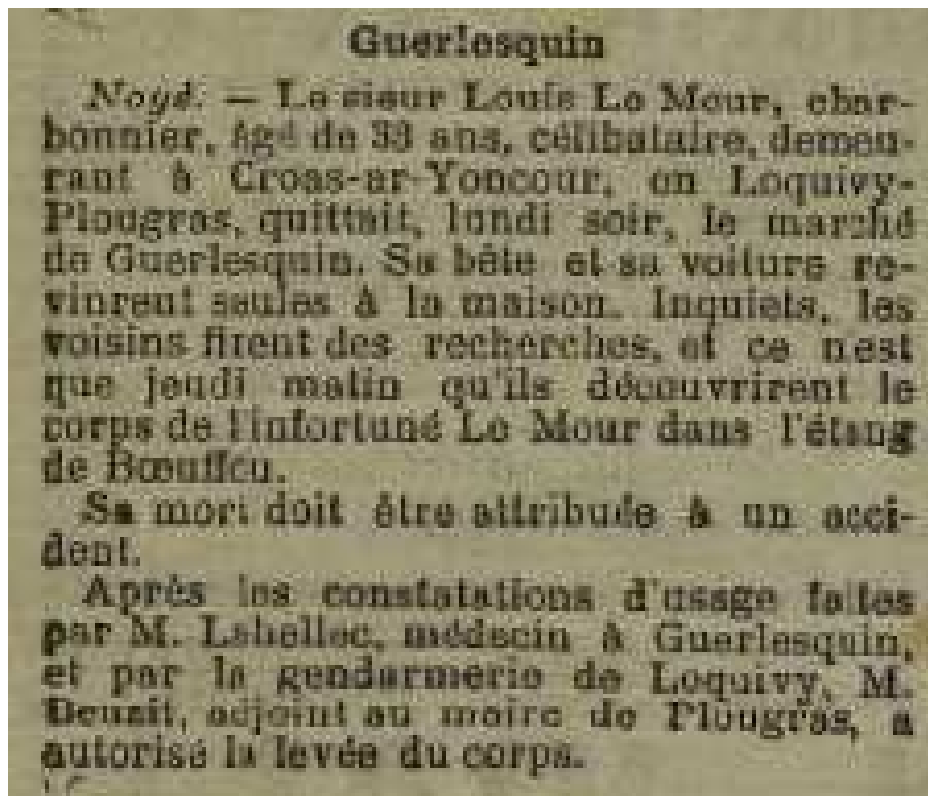
À partir de 1874, un second médecin, le docteur Quéré, exerce aussi à Guerlesquin. Il y a largement du travail pour deux. Le docteur Lahellec est encore souvent sollicité. Comme dans les circonstances suivantes.

Un accident survenu pendant l'hiver 1895, dont la *Dépêche de Brest* du 4 décembre rend compte comme ceci :



La victime de cet accident, Yves Rivoalen, né le 22 juin 1867 à Guerlesquin, fils d'Efflam et Marie-Jeanne Conan, était époux de Jeanne-Yvonne Callarec, fille d'Alain et de Françoise Le Guillou. Yves et Jeanne-Yvonne étaient les parents notamment de Julie Rivoalen (1896-1989), épouse de Guillaume Lahellec (1890-1972).

Ou encore ici, suite à une mort par noyade à Beffou (la *Dépêche de Brest* du 31 décembre 1898) :



Louis Le Meur, fils d'Elie et de Marie Derrien, était né le 10 mars 1865 à Loguivy-Plougras.

Le 20 février 1903 à 23 heures, Guillaume-Jean Lahellec, 72 ans, vie bien remplie, meurt dans sa demeure au haut de Guerlesquin.

Jean-Joseph Aurégan (1883-1952), neveu du docteur Lahellec, lui succédera dans ses fonctions et dans sa maison.